

« Il n' y a pas d' Europe sans libre passage des frontières »
Par Viviane Reding et Cecilia Malmström
(*Libération*, 12 mai 2011)

Sur la route qui relie Bruxelles à Paris, vous apercevrez peut-être un petit panneau avec douze étoiles indiquant que vous entrez en France. Aujourd'hui, dans l'Union européenne, les frontières appartiennent au passé et ne subsistent que sur les cartes. Vous pouvez vous rendre sans encombre de Marseille à Milan par l'autoroute, en empruntant un train à grande vitesse ou en prenant l'avion. Chaque jour, ce rêve européen est une réalité pour des centaines de milliers de voyageurs. Nous ferons en sorte que ce rêve ne s'éteigne pas !

Avec l'euro, la liberté de circulation entre les pays est le droit le plus tangible et le plus précieux né des soixante dernières années d'intégration européenne. Notre histoire porte la marque du sang versé par ceux qui se sont battus, au péril de leur vie, pour défendre leur territoire. Après la Seconde Guerre mondiale, nous avons été divisés par de menaçants murs de barbelés ou de béton, gardés par des soldats armés. Or aujourd'hui, nous n'avons même plus besoin de passeport pour voyager aux quatre coins de notre continent.

Chaque jour, les Européens exercent leur droit à la libre circulation : comme touristes, ils effectuent annuellement quelque 1,25 milliard de voyages dans l'Union européenne. Ils ont bien conscience de cet avantage lié à la citoyenneté de l'Union européenne. Une étude parue l'année dernière a d'ailleurs révélé que neuf Français sur dix savent qu'ils bénéficient de ce droit. L'Europe sans frontière est aussi extrêmement profitable à l'économie. De 2004 à 2007, l'impulsion donnée à la mobilité de la main-d'œuvre par les nouveaux pays ayant adhéré à l'Union européenne a fait croître de près d'un tiers, soit d'environ 40 milliards d'euros, le produit intérieur brut de l'Union européenne.

Ces réalisations ne peuvent toutefois être considérées comme acquises une fois pour toutes. Les règles de Schengen qui nous permettent de voyager sans passeport dans 25 pays européens autorisent les nations dans des situations très exceptionnelles à réinstaurer les contrôles aux frontières intérieures pendant une durée limitée. Tel pourrait être le cas lors d'un tournoi de football international, en vue de permettre aux autorités d'empêcher que des actes de violence soient commis pendant les matches. Cette réinstauration des contrôles pourrait également être envisagée en amont d'une réunion internationale, pour des raisons de sécurité.

Cependant, ces exceptions devraient rester ce qu'elles sont, c'est-à-dire exceptionnelles. Les tensions récentes entre la France et l'Italie montrent qu'il convient de préciser les règles prévoyant ces exceptions. Il faut éviter que des gouvernements définissent eux-mêmes les conditions de réinstauration des contrôles aux frontières. Une telle décision, parce qu'elle nous affecterait tous, devrait nécessairement être approuvée par les institutions européennes. Il en va, en effet, du respect des règles de l'Union européenne et de la préservation des droits que nous avons acquis de haute lutte. A cet égard, la Commission européenne a récemment proposé de renforcer l'intégrité des règles de Schengen et de protéger la plus grande réalisation de l'Union européenne : la libre circulation.

Après deux guerres mondiales dévastatrices, de nombreuses années ont été nécessaires pour parvenir à supprimer les frontières et à créer un climat de confiance. Aujourd'hui, la libre circulation à l'intérieur de l'Europe raccourcit les distances et est un facteur d'unité. Il nous faut exercer ce droit et en prendre soin, car il suffit de sauter dans un train ou dans une voiture pour rendre visite à des voisins, de rouler jusqu'aux Pays-Bas pour aller admirer les magnifiques champs de tulipes ou de s'arrêter en France pour déguster un bon vin : tout cela est aujourd'hui possible sans se soucier des frontières.

Alors que nous célébrons la Journée de l'Europe, il est important de se rappeler d'où nous venons et de tout ce que nous sommes parvenus à construire.